

Étude maires démissionnaires

La délégation aux collectivités territoriales de l'Assemblée Nationale et l'AMF nationale ont lancé un travail commun pour analyser les démissions de maires (cf. communiqué de presse ci-dessous).

La mission souhaiterait également pouvoir adresser un questionnaire spécifique aux maires démissionnaires.

Si vous avez un moyen de pouvoir les contacter, nous vous remercions de bien vouloir leur faire passer le questionnaire disponible à l'adresse suivante (réponse en ligne) :

<https://questionnaire.assemblee-nationale.fr/198913?newtest=Y&lang=fr>